

Le 9 juin dernier, la population de Shawinigan était invitée à une soirée d'information sur le dossier de l'eau potable. À cette occasion, j'ai expliqué la démarche que le conseil a entreprise depuis l'élection de novembre dernier. Une démarche qui nous a amenés à décider de conserver nos deux principales sources d'approvisionnement actuelles : le lac à la Pêche et le lac des Piles. Il s'agit d'un enjeu important pour lequel nous avons pris la meilleure décision pour les générations à venir.

Nous avons établi un objectif très clair à ce sujet : **assurer la santé publique à un coût raisonnable dans le respect de l'environnement.**

**La santé publique sera assurée** en mettant de l'avant un projet de mise aux normes de traitement et/ou de filtration de l'eau potable. Ce projet sera réalisé **à un coût raisonnable** en maintenant dans les limites financières associées à la subvention de 57 millions de dollars de Québec et à une participation de la Ville à moins de 30 millions de dollars. Et ce sera réalisé **dans le respect de l'environnement** en associant le projet de mise aux normes à une politique de gestion de l'eau plus rigoureuse.

Il s'agit donc de construire une ou deux usines de traitement de l'eau potable en conservant les prises d'eau actuelles. Nous pourrions économiser sur les coûts de construction et d'opération des usines de traitement comparativement au projet de captation dans la rivière Saint-Maurice : des usines plus petites avec l'utilisation des conduites existantes et une eau plus pure avec une filière de traitement moins exigeante parce que l'eau des lacs est de meilleure qualité que l'eau de la rivière.

Au cours des prochains mois, nous allons avoir beaucoup de travail à réaliser. Nous devons faire une étude de caractérisation de l'eau afin de définir le type de traitement nécessaire pour l'utilisation des eaux de surface. Nous avons aussi l'obligation de réaliser une étude d'impact pour le maintien du débit écologique, princi-

palement pour le lac des Piles. Les citoyens de Shawinigan devront aussi faire leur part pour se responsabiliser davantage sur leur consommation d'eau potable. Nous avons déjà amorcé la rédaction d'une politique de gestion de l'eau plus rigoureuse. Les propriétaires riverains des lacs et des cours d'eau de notre territoire seront invités à protéger et à restaurer, au besoin, la bande riveraine.



Puis, nous avons la responsabilité de prendre soin, tout particulièrement, de nos deux sources d'eau potable. Nous avons le privilège de pouvoir compter sur l'excellente collaboration du parc national de la Mauricie pour assurer la protection du lac à la Pêche. Les résidents du lac des Piles sont également appelés à participer à la protection de la qualité de l'eau de leur lac.

Ça fait près de 90 ans que nos deux réseaux d'aqueduc puisent l'eau potable dans ces deux lacs. Nous devons nous assurer que cette précieuse ressource sera encore là dans 100 ans! Nous avons besoin de vous tous pour y parvenir.

Lors de notre rencontre du 9 juin dernier, l'annonce de la décision du conseil a été saluée par des applaudissements. Cette réaction spontanée nous confirme que le conseil va dans la bonne direction.

Une eau potable en quantité et en qualité est indispensable pour le développement de notre ville. Nous sommes donc condamnés à réussir cette mise aux normes de nos installations. Et nous allons réussir!

**Pour rejoindre le maire Michel Angers**  
Téléphone : 819 536-7211, poste 209  
Courriel : [cabinetdumaire@shawinigan.ca](mailto:cabinetdumaire@shawinigan.ca)

Le bulletin municipal de la Ville de Shawinigan est distribué gratuitement aux résidents et peut être transmis à toute autre personne qui en fait la demande. Il est disponible en format PDF sur le site Internet de la Ville.

**Coordonnées :**  
Ville de Shawinigan  
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Shawinigan (Québec) G9N 6V3  
Téléphone : 819 536-7200  
Télécopieur : 819 536-7255  
[www.shawinigan.ca](http://www.shawinigan.ca)

**Coordination :**  
Bureau des communications  
En collaboration avec les services municipaux  
**Conception graphique :**  
*L'Hebdo du Saint-Maurice*  
**Impression :** Imprimerie Solisco inc.  
**Tirage :** 26 500 exemplaires  
**Distribution :** *L'Hebdo du Saint-Maurice*

ISSN 1718-3065 Bulletin municipal de la Ville de Shawinigan (imprimé)  
ISSN 1718-3073 Bulletin municipal de la Ville de Shawinigan (en ligne)  
**Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

## Séances du conseil municipal

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu **les mardis** 17 août, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre 2010 à **19 h.**  
Notez bien qu'à partir du mois d'août 2010, les séances se tiennent le mardi ET qu'elles débutent à 19 h.